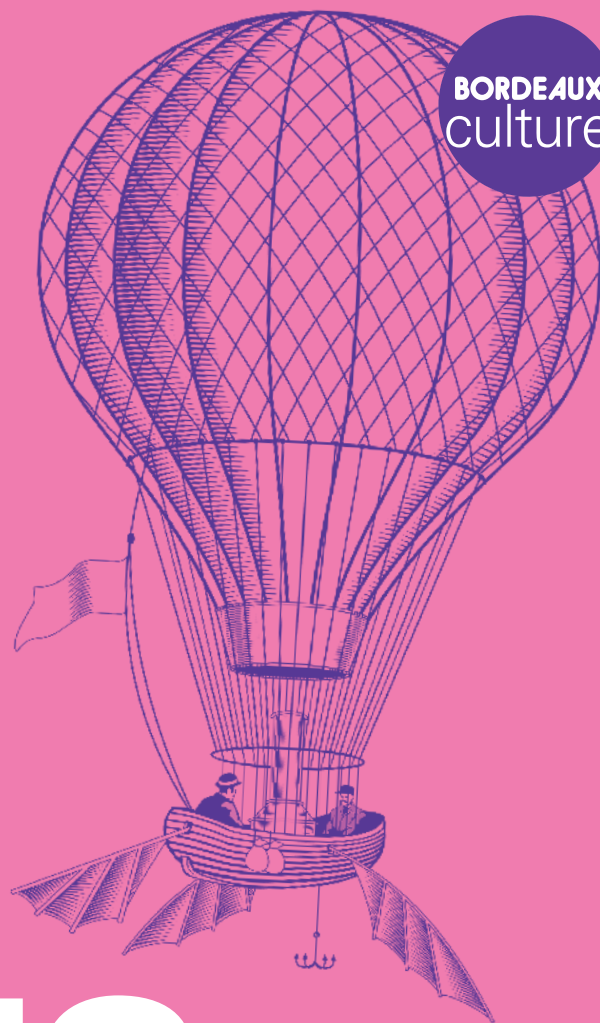


BORDEAUX
culture

COVID-19
BORDEAUX
SE MOBILISE



FOCUS SECTEUR CULTUREL

Dossier de presse
Avril 2020

bordeaux.fr



ÉDITO

Face à la crise sanitaire exceptionnelle que nous traversons, la mairie de Bordeaux met en œuvre au quotidien et sous mon impulsion de nombreuses actions pour garantir la continuité de service public, protéger et sensibiliser les habitants, organiser la solidarité, soutenir l'économie et préparer la relance. Afin de limiter la propagation du virus Covid-19, en lien avec les services de l'État, j'ai pris depuis le début de la crise un ensemble de mesures sanitaires destinées à protéger les Bordelaises et les Bordelais. Je suis pleinement conscient du fait que le secteur culturel est très fortement impacté par les conséquences de l'épidémie ; salles fermées, spectacles et festivals annulés font ainsi peser de lourdes menaces sur la pérennité de nombreuses structures et affectent d'ores et déjà l'emploi local, tout particulièrement celui des intermittents du spectacle. Je me suis d'ailleurs entretenu avec Édouard Philippe, Premier ministre, récemment afin d'attirer son attention sur la nécessité de prendre des mesures particulières pour les intermittents. Dès le 19 mars, la ville de Bordeaux, sous la houlette de mon Premier adjoint Fabien Robert et via la Direction générale des affaires culturelles, a activé une veille (grâce à un groupe WhatsApp et une boucle e-mail) permettant un accompagnement au plus près des besoins des opérateurs culturels du territoire. J'ai fixé plusieurs objectifs :

- Partager l'ensemble des informations relatives aux dispositifs mis en place par l'État
- Faciliter la mise en relation avec les référents des organismes nationaux
- Recenser les impacts financiers de cette crise sanitaire par le biais d'une prise de contact téléphonique par chacun des services de la DGAC auprès des opérateurs culturels financés par la Ville

J'ai fixé comme objectif ambitieux qu'aucune association partenaire de la Ville ne périclite des conséquences de cette crise sanitaire.

Compte-tenu de cette situation exceptionnelle, j'ai souhaité la mise en place de plusieurs mesures d'urgence, complémentaires de celles proposées par l'État :

- Le versement des subventions allouées, au fonctionnement et au projet, même en cas d'annulations de manifestation ou de l'action prévue

- Au cas par cas, l'accélération de leur paiement pour faire face à d'éventuelles difficultés de trésorerie
- La suspension du recouvrement des loyers ou redevances non encore perçus dans le cadre de la mise à disposition de locaux

- Le maintien de tous les engagements pris par la Ville dans ses propres productions culturelles, achat de spectacles, de prestations diverses, de commandes.

Ces mesures sont d'application immédiate et seront valables pendant toute la durée de la crise sanitaire, prolongée de 2 mois.

Un fonds de soutien municipal exceptionnel aux associations du territoire est également constitué.

Il permettra de soutenir de façon déterminée tous les acteurs associatifs dont la pérennité est mise en cause par la crise.

Au-delà, la Ville de Bordeaux travaille en articulation étroite avec Bordeaux Métropole, afin que les besoins du secteur culturel soient pris en compte dans le cadre de dispositifs métropolitains. En particulier, Bordeaux Métropole élabore, en complément de la Région, un fonds de soutien auquel les entreprises culturelles seront éligibles. Ce fonds s'adressera en particulier aux petites et moyennes structures qui connaissent des difficultés de trésorerie de nature à compromettre la continuité de leur activité. La Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux a également mis en place un numéro unique destiné aux entreprises en difficulté : 05 56 79 50 00.

Pendant cette période de confinement, l'accès à la culture est aussi l'une de mes priorités. Malgré la fermeture des établissements culturels, une grande partie des collections des musées municipaux est toujours disponible en ligne.

En complément, pour renforcer encore le lien quotidien avec les Bordelais, petits et grands, une œuvre remarquable issue des collections des musées de la Ville, de la Bibliothèque, du Jardin Botanique ou même proposée par des opérateurs culturels locaux, est mise en valeur chaque jour sur bordeaux.fr et les réseaux sociaux avec #CultureChezNousBordeaux. Nous pouvons relayer toutes les initiatives que vous prendrez dans ce domaine.

Pour nous protéger, et protéger les autres, nous devons respecter scrupuleusement les règles du confinement et adopter les gestes barrières.

Conserver un accès à l'art doit nous permettre de traverser plus facilement cette période difficile.

Nous devons également garder espoir : après cette crise, la culture jouera un rôle majeur pour que chacune et chacun d'entre nous retrouve sa place dans une société nécessairement changée.

Nicolas Florian,
maire de Bordeaux

INFORMER

À l'annonce du confinement le 14 mars dernier, l'ensemble des structures culturelles de la Ville ont été fermées,

quelles que soient leurs jauges et les agents dont les missions le permettent sont passés en travail à distance. Par ailleurs, l'ensemble des engagements, des prestations et des contrats relatifs aux activités culturelles municipales ont été honorés, malgré la fermeture des établissements culturels.

Une cellule de crise a été constituée afin d'organiser le plan de continuation d'activité, en particulier pour ce qui relève des activités de la Direction Administrative et Financière afin notamment **d'accélérer le paiement du solde des subventions aux opérateurs**, qu'il s'agisse de subventions de fonctionnement, d'aides à la création/production ou fonds de soutien à l'innovation.

Un fil WhatsApp DGAC veille info a été créé dès le 19 mars à destination des opérateurs du territoire, permettant de communiquer sur l'ensemble des mesures de soutien au secteur culturel en cours d'élaboration, émanant du ministère de la culture, des sociétés d'auteurs, des institutions nationales ou autre. Ce fil WhatsApp, doublé d'un envoi par mail, permet de garder un lien étroit avec les opérateurs du territoire.

Il a servi de base à l'organisation de **temps d'échanges avec les opérateurs culturels en visioconférence** les 7 et 20 avril dernier. Ces deux visioconférences ont eu lieu en présence de Madame la Députée Dominique David et de Monsieur Arnaud Littardi, Directeur régional des affaires culturelles Nouvelle Aquitaine.

À partir du 19 mars, les équipes de la DGAC ont été également mobilisées sur deux grands chantiers prioritaires :

■ **Prendre contact avec l'ensemble des 150 associations subventionnées afin de consolider des données financières permettant d'évaluer la perte nette de chiffre d'affaire** estimée de la mi-mars à la mi-mai.

■ **Mettre en ligne des contenus culturels gratuits** accessibles au plus grand nombre, à partir d'éléments existants ou créés spécifiquement pour l'occasion, rassemblés dans le cadre de la campagne « Gardons le lien avec la culture ».

L'ensemble des directions de la Ville de Bordeaux élabore, depuis le 27 mars, **un scénario de sortie de crise avec une reprise d'activité**. Dans le même temps, une triple réflexion a été engagée sur :

- Les manifestations publiques des mois d'avril, mai, juin, juillet
- Les chantiers culturels et patrimoniaux
- La programmation des espaces culturels municipaux

Depuis le début du confinement, le Conservatoire de Bordeaux et l'EBABX ont mis en œuvre de manière exemplaire une continuité pédagogique reposant sur des outils numériques.

SOUTENIR

Le premier bilan financier, couvrant la période du 15 mars au 15 mai, établi à partir des données consolidées recueillies par la DGAC auprès de chaque association subventionnée (environ 150 associations), fait apparaître un manque à gagner, hors grands opérateurs (Cité du vin, Culturespaces, Opéra, etc.) d'environ 1,8 millions d'euros.

Ce travail a également permis de constater le caractère d'urgence de la mise en place de ces aides exceptionnelles en particulier pour le secteur de la musique.

Face à cette situation, et afin de compléter les mesures prises par l'État, la Ville de Bordeaux se mobilise et met tout en œuvre pour apporter aux associations culturelles le soutien dont elles ont besoin aujourd'hui grâce à **un fonds de soutien exceptionnel**.

Ce plan sera déployé en deux temps :

- Le traitement des cas d'urgence, assorti d'une mesure de correction si besoin au regard des comptes définitifs 2020.
- L'instruction plus tardive, en cours d'année 2020, en cas de nouvelles sollicitations lors de la campagne des subventions 2021. Afin de garantir une entrée unique du dispositif, **un dossier de demande d'aide sera mis en ligne sur bordeaux.fr, à compter du 23 avril 2020.**
- Les dossiers de demandes seront analysés en tenant compte de plusieurs critères :
 - **Perte de chiffre d'affaire** (déduction faite des charges annulées ou reportées sur les exercices suivants)
 - **Difficultés de trésorerie**
 - Maintien des contrats de travail ou d'engagements divers
 - Autres aides sollicitées

GARDER LE LIEN AVEC LA CULTURE

Depuis le début du confinement, l'ensemble des établissements culturels municipaux et la Direction générale des affaires culturelles proposent une programmation artistique et culturelle. Se divertir, apprendre, occuper ses enfants par la culture...

Création d'une page Gardons le lien avec la culture !

Sur le site bordeaux.fr

bordeaux.fr/p141075/gardons-le-lien-avec-la-culture

Elle est composée des contenus suivants :

■ **Chronique *Un jour, une œuvre***

Contributions de l'ensemble des établissements et des équipements culturels municipaux dont un regard croisé entre le Conservatoire et le musée des Beaux-Arts.



■ **Chaîne Bordeaux TV**

- CAPC / Drive-In (en partenariat avec la librairie Mollat)
- Le Port de Bordeaux 1934 (vidéo présentée habituellement au Centre d'Interprétation de l'architecture et du Patrimoine)
- Fouilles du tombeau de Michel de Montaigne
- Le salon de compagnie par Pietro Alberti (madd-bordeaux)
- etc.

■ **Exposition en ligne**

Exposition *Voir la Ville en vert* qui devait être présentée à Bordeaux Patrimoine mondial - Centre d'Interprétation de l'Architecture et de Patrimoine, en avril 2020.

■ **Kits ateliers créatifs** et ludiques à destination du jeune public.

- Coloriages à télécharger, maquettes à construire, etc.

■ **Agenda de « rdv confinés »**

- Annonces des programmations culturelles numériques proposées à un instant T
- Concert de l'Opéra National de Bordeaux, concert des élèves du Conservatoire, conférence live au CAPC, Vignette chorégraphique de Claudia Catarzi proposée par la manufacture CDCN, etc.

Accès aux collections en ligne des établissements culturels municipaux

Le musée des Beaux-Arts de Bordeaux propose 8 200 œuvres en ligne, illustrant toutes les périodes artistiques du 15^e au 20^e siècle, à consulter ici : musba-bordeaux.opacweb.fr

Sur le site du musée d'Aquitaine, près de 7 000 œuvres accompagnées de notices sont consultables ici : musee-aquitaine.opacweb.fr

Le CAPC musée d'art contemporain, offre un accès à sa collection complète de plus de 1 600 œuvres : navigart.fr/capc/#/artworks

Le musée des Arts décoratifs et du Design met en lumière régulièrement un objet de sa collection : madd-bordeaux.fr/expos-collections/objet-du-mois

Les Archives Bordeaux Métropole proposent une consultation de 700 000 documents d'archives numérisés : archives.bordeaux-metropole.fr

Lancement d'une nouvelle formule de la Newsletter Bordeaux culture

Intégralement dédiée aux contenus proposés par les opérateurs culturels du territoire le temps du confinement.

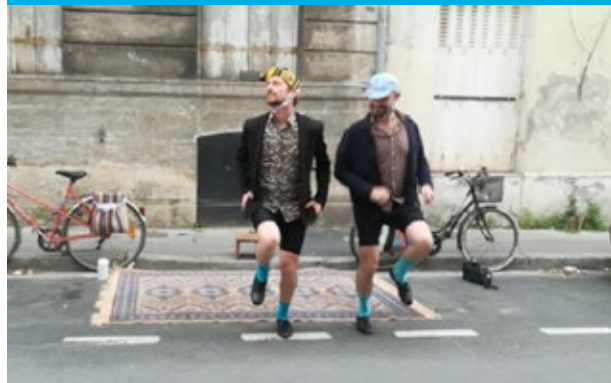
■ **Pour vous abonner :** mailperformance.com/form

Des présences artistiques et culturelles dans l'espace public

Toutes ces propositions sont mises en œuvre dans le respect des gestes barrières et des annonces sont effectuées en amont de chaque intervention avec de rappeler les consignes à respecter.

■ « La brigade des crieurs de rue de la Salle des fêtes du Grand Parc »

Pour transmettre les déclarations d'amour empêchées par le confinement, des petites annonces et offres de service, des poèmes, des chansons, des aphorismes ou réflexions philosophiques écrits ou aimés par les Bordelais-es. Solo ou duo de comédiens issus d'associations ou collectifs bordelais (Opéra Pagaï, Bougrelas, Agence de Géographie Affective...) répartis chacun sur 2 quartiers. Passages répétés sur les mêmes espaces définis, 2 fois par semaine, horaire fixé et connu.



La collecte des messages s'effectue :

- par courriel : crieurspublics@bordeaux-metropole.fr
- ou via un répondeur téléphonique : 05 33 89 46 04

■ Les « impromptus musicaux »



Pour permettre à chacun, depuis sa fenêtre, de profiter du calme de la ville, pour entendre la musique. Les propositions musicales se déroulent en fin de matinée, avec des formes de mini concerts en solo, duo ou trio, et des genres musicaux variés et grand public : voix, classique, jazz, dj set, etc. 2 impromptus par quartier par semaine.

■ Les quizz au balcon

Déclinaison d'un jeu de culture générale type « questions pour un champion » où les candidats sont les résidents des résidences pour personnes âgées autonomes, à leur balcon, équipés d'une casserole et d'une cuillère (ou de tout autre ustensile qui fait du bruit) comme buzzer, animé en pied d'immeuble à l'aide d'un dispositif léger de sonorisation.

Proposition déclinée dans chacune des 18 résidences autonomie de la ville.

Des propositions participatives

Mise en place de challenges, tous les samedis, sur les réseaux sociaux Bordeaux culture et Bordeaux ma ville.

■ **#tussenkunstenquarantaine**

Le principe : reproduire un tableau issu des collections du Musée d'Aquitaine, du Musée des Arts décoratifs et du Design ou du Musée des Beaux-arts et une proposition de Bordeaux Patrimoine Mondial, avec des objets du quotidien et publier le résultat sur votre compte Instagram en taggant @bordeauxmaville et le musée dont vous avez reproduit l'œuvre, #tussenkunstenquarantaine #culturecheznousbordeaux #culturecheznous.



■ **« À la manière de »**

Appel à proposition de photographies par les Bordelais depuis leurs fenêtres, tous les vendredis, à un horaire fixe.

En partenariat avec des associations de photographes professionnels.

Un accès aux bibliothèques en un clic

■ **Portail « Bib En Ligne »**

Livres et magazines à lire, films à regarder, cours à consulter.

mediatheques.bordeaux-metropole.fr

■ **Ouverture de l'inscription en ligne à la Bibliothèque de Bordeaux**

contact.bordeaux.fr/inscription-a-la-bibliotheque-municipale-de-bordeaux

■ **Séléné, bibliothèque numérique**

Accès libre aux ressources patrimoniales numérisées de la bibliothèque de Bordeaux (gravures, photographies, cartes postales, livres et manuscrits).

L'Opéra National de Bordeaux chez vous

■ **Sur Facebook et Instagram**, anecdotes, quizz, coulisses mais aussi souvenirs de spectacles, suggestions de playlists

■ **Concert dans la cour de l'hôpital Saint-André** à Bordeaux à destination des soignants et des patients

■ **Diffusion de 3 spectacles** lyriques et symphoniques

À venir

■ **Partenariat avec radio CHU** (personnes hospitalisées) : propositions de contenus culturels par les établissements culturels municipaux, notamment ceux du Conservatoire (cours d'écritures, cours de théâtre, par des enseignants).

ET DEMAIN...

Afin de poursuivre le dialogue avec les opérateurs culturels, une cellule de réflexion est mise en place.

Elle a pour objectif d'imaginer de façon pluridisciplinaire les conditions d'une reprise d'activité dans tous les secteurs culturels, les leviers et coopérations qui pourraient être activés pour favoriser les dynamiques de projet, malgré les difficultés matérielles qui vont perdurer.

Elle est composée des chef·fe·s de service sectoriels de la DGAC, ainsi que d'une dizaine d'opérateurs culturels.

La première réunion se tiendra le 27 avril 2020.



Contact presse

Nicolas CORNE

n.corne@mairie-bordeaux.fr

05 56 10 20 46

twitter.com/bordeauxpresse

bordeaux.fr